

**Mardi 12 novembre 2013**  
**Communiqué du Bureau national**

### **Une « nouvelle donne pour l'innovation » française**

Le Parti socialiste se félicite de la présentation d'un plan dédié à l'innovation par la ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie Numérique Fleur Pellerin. Ce plan d'actions transversal est complémentaire des politiques économiques et industrielles impulsées par le gouvernement jusqu'à présent. Un an après la présentation du Pacte National pour la Compétitivité, la Croissance et l'Emploi et deux mois après les 34 plans de reconquête de l'industrie de « La Nouvelle France Industrielle », le gouvernement cible son action sur la dynamisation et le soutien à l'innovation de l'économie française.

Issu de rapports d'analyse portant sur la situation économique de la France dans le monde et faisant état de performances de recherche qui ne trouvent pas systématiquement leur utilisation par les entreprises, le plan « Nouvelle donne pour l'innovation » propose une série d'initiatives et de mesures qui insuffleront à l'économie française une véritable culture de l'innovation. L'ambition est de consolider un nouveau modèle français, orienté vers l'innovation et la montée en gamme de notre économie, afin qu'elle devienne un leader industriel mondial.

Ces 40 actions se déploient autour de 4 grands axes. « L'innovation par tous » encouragera le goût pour l'entrepreneuriat à l'école et dans les formations. Une bourse dédiée sera consacrée à la création de start-up et l'entrepreneuriat étudiant stimulé par la création d'un statut d' « entrepreneur-étudiant ». « L'innovation ouverte » soutiendra les écosystèmes d'acteurs impliqués et les transferts de connaissances entre la recherche et les entreprises. La propriété intellectuelle française sera à cet effet davantage valorisée. « L'innovation pour la croissance » accentuera l'accompagnement et le financement dont bénéficient les entreprises innovantes. Pour ce faire, BPI France lance un fonds « Large Venture » pour les investissements en capital-risque. Enfin, « l'innovation publique » consistera à coordonner l'action publique autour de cette question centrale et une commission d'évaluation des politiques d'innovation sera créée au sein du Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective.

Rappelons que depuis 2012, une série de mesures en faveur de l'innovation et de la compétitivité ont déjà été mises en œuvre : évolution du dispositif Jeune Entreprise Innovante, crédit d'impôt innovation, réforme des pôles de compétitivité vers une meilleure articulation entre les acteurs, création de BPI France qui accompagne les entreprises innovantes. La mise en œuvre du plan « Nouvelle donne pour l'innovation » sera assurée par un fonds national d'innovation doté de 240 millions et par les financements pour les entreprises innovantes du Programme d'Investissements d'Avenir et de BPI France.

Le Parti socialiste salue la mise en œuvre d'un outil supplémentaire au service d'une politique cohérente entièrement tournée vers une croissance durable et la création d'emplois de qualités. Le plan « une nouvelle donne pour l'innovation » poursuit l'action du gouvernement, déterminé à redresser l'économie française et à lui redonner une position de leader sur la scène internationale.